

Monsieur le Maire de Clamart, Vice-président du Conseil départemental des Hauts de Seine

Courant l'année 2017 des travaux d'agrandissements ont été engagés dans l'école maternelle Jules Ferry ; des arbres ont été abattus dans la cour.

Il s'avère que ces travaux ont commencés sur un secteur de carrière, sans autorisation et je suppose sans études préalables des sous sols.

Mr le Maire pouvez-vous nous informer sur le déroulement de ces travaux et de la faisabilité ?

Le mardi 7 novembre dernier, au cours du Conseil d'école maternelle Jules Ferry, l'élu municipal qui siégeait s'est plaint à l'académie de l'éducation nationale des professeurs légitimement inquiets, que ces derniers sont trop curieux et qu'ils n'ont pas à faire de la politique au sein d'un Conseil d'école.

Les professeurs ont eu des remarques non fondées par l'académie qui ne s'est pas préoccupée de ce qui se passait réellement dans l'école Jules Ferry, alors qu'ils n'ont fait que leur devoir.

Mr le Maire pouvez-vous donner des explications ?